



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Remise, cabanon, garage, grange et hangar 30\$

Il est important de déposer votre demande de permis complète **deux (2) semaines** avant le début des travaux.

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET DU REQUÉRANT

PROPRIÉTAIRE

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

REQUÉRANT

☐ Même que le propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse : _____

Numéro du lot : _____

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

☐ Propriétaire ☐ Entrepreneur (complétez la section « Identification de l'entrepreneur »)

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Nom : _____

Responsable : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Ville : _____

Numéro de licence RBQ : _____

Code postal : _____

ÉCHÉANCIER ET COÛT DES TRAVAUX

Valeur estimée des travaux : _____

Date de début : _____

Date de fin : _____

TYPE DE BÂTIMENT PROJETÉ

☐ Garage isolé (détaché du bâtiment principal)

☐ Cabanon ou remise

☐ Abri d'auto

☐ Garage attenant (attaché au bâtiment principal)

☐ Autre (spécifiez) : _____

Nombre de bâtiments complémentaires

Actuellement : _____

Après les travaux : _____

Dimensions des bâtiments complémentaires existants

Bâtiment 1 : _____

Bâtiment 2 : _____

Bâtiment 3 : _____

CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX

Largeur : _____ Longueur : _____ Hauteur : _____

Description de la fondation : _____

Matériaux de recouvrement du toit : _____

Matériaux de parement extérieur : _____

IMPLANTATION

Distance avec le bâtiment principal : _____

Distance avec les bâtiments complémentaires : _____

Distance avec la ligne latérale droite : _____

Distance avec la ligne latérale gauche : _____

Distance avec la ligne avant : _____

Distance avec la ligne arrière : _____

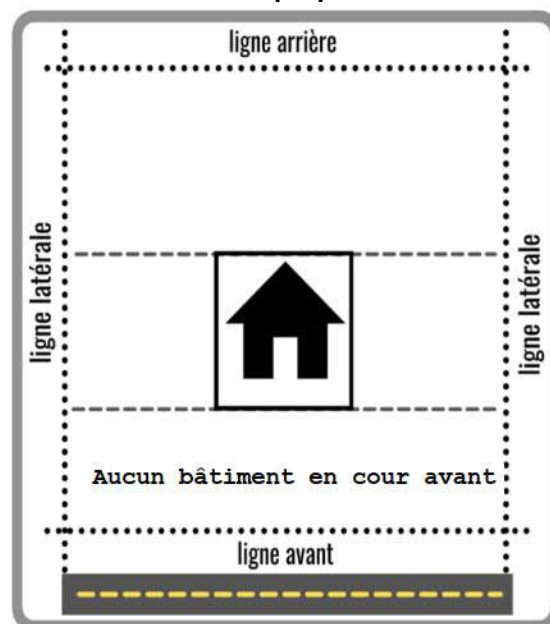
CROQUIS

Normes à respecter

- Marges de recul latérales ou arrière : 1 mètre ou 1,5 mètres si présence d'ouvertures dans le bâtiment;
- Dans les zones urbaines, la superficie d'une remise ne peut excéder 28 mètres carrés et pour un garage 80 mètres carrés;
- La superficie totale des garages, remises et abri d'auto ne doit pas excéder 15 % de la superficie du terrain;
- La hauteur d'un garage ou d'un abri d'auto ne peut être supérieure à la hauteur du bâtiment principal;
- La hauteur d'une remise ne doit pas être supérieure à 5 mètres;
- La distance entre un bâtiment complémentaire isolé et le bâtiment principal ne peut être inférieure à 2 mètres;

***D'autres normes pourraient s'appliquer. Validez avec l'inspecteur.**

Localisez le bâtiment
sur votre propriété



SIGNATURE

Signature du requérant

Date

Au moment de déposer votre demande de permis, il est **obligatoire** de fournir tous les renseignements et les documents demandés. Seules les demandes complètes seront acceptées. Il est important de savoir que la municipalité dispose de 30 jours après le dépôt de la demande complète pour donner une réponse. La municipalité est également en droit de demander tout autre document nécessaire à la bonne compréhension du projet.

**Veillez nous faire parvenir votre demande au bureau municipal
ou par courriel à l'adresse suivante : permis@saintpierredebroughton.ca**